



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
 Direction des Affaires Juridiques
 MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DE MAITRISE D'OEUVRE
 MISSIONS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION
 SUR LE PATRIMOINE BATI**

**Marché n°21A05AC
 AVENANT DE TRANSFERT N°2**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 1 PLACE SAMUEL DE LESTAPIS
 64002 – PAU**

B - Identification du titulaire de l'accord-cadre.

Ancien titulaire :

**Groupement CLAVERIE ARCHITECTURES / ACTIBAT AQUITAINE / ENERCO CONSEILS /
 PYRENEES ETUDE INGENIERIE / ACOUSTIQUE CERTIFICATION / ENERGECO**

Dont le mandataire est : CLAVERIE ARCHITECTURES

Raison sociale :SARL

Siège social : 8 - Rue de l'église - 64510 - Baliros

Courriel : luc.claverie@laposte.net

Téléphone :09 63 65 99 42

Nouveau titulaire

**Groupement DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES / ACTIBAT AQUITAINE /
 ENERGECI CONSEILS / PYRENEES ETUDE INGENIERIE / ACOUSTIQUE CERTIFICATION /
 ENERGECO**

Dont le mandataire est : DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES

Raison sociale :SAS

Nouveau SIRET : 530 407 071 00014

N°d'inscription à l'ordre des Architectes : S14451

Siège social : 13 - Cité Cany, 64200 - BIARRITZ

Courriel : luc.claverie@laposte.net

Téléphone :09 63 65 99 42

C - Objet de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Accord-cadre n° 21A05AC, notifié le **21/04/2021**, ayant pour objet, les prestations relatives aux missions de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du patrimoine bâti.

D - Objet de l'acte modificatif.

Modifications introduites par le présent acte modificatif:

Le mandataire du Groupement **CLAVERIE ARCHITECTURES** a décidé de procéder à un changement de raison sociale : La Société à Responsabilité Limitée devient Société par Actions Simplifiée, au profit de la Société **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES**. Compte tenu des délais d'exécution du marché, la poursuite de son exécution se fera par la Société **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES**, en lieu et place de la Société **CLAVERIE ARCHITECTURES** avec tous les moyens de cette dernière, de sorte que les conditions d'exécution du marché restent inchangées.

En application des dispositions de l'article L.2194.1 et R.2194-6 du code de la commande publique, le présent acte modificatif a pour objet d'opérer le transfert du marché désigné à l'article C conclu avec Groupement **CLAVERIE ARCHITECTURES / ACTIBAT AQUITAINE / ENERGECI CONSEILS / PYRENEES ETUDE INGENIERIE / ACOUSTIQUE CERTIFICATION / ENERGECO**, au groupement **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES / ACTIBAT AQUITAINE / ENERGECI CONSEILS / PYRENEES ETUDE INGENIERIE / ACOUSTIQUE CERTIFICATION / ENERGECO**, et ce, dès notification du présent Acte modificatif.

La Société **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES** est une Société par Actions Simplifiée, au capital de 8 500,00 euros.

Il est précisé que la Société **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES**, remplit les conditions qui avaient été fixées par l'acheteur pour la participation à la procédure de passation du marché public initial et dispose notamment des capacités économiques, financières et professionnelles pour assurer la bonne fin du marché.

La facturation des prestations réalisées à compter de la notification du présent acte modificatif de transfert, sera effectuée par le nouveau titulaire. Les coordonnées bancaires sont modifiées, et désormais définies comme suit (RIB ci-annexé) :

Titulaire du compte : **DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES**
pour les prestations suivantes : Architecte mandataire, dans le cadre des missions de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du patrimoine bâti.

Domiciliation : **Crédit Mutuel - CCM TARNOS SUD LANDES**

Code banque : 10278 - Code guichet : 02280 - N° de compte : 00020291901 Clé RIB : 51
IBAN : FR76 1027 8022 8000 0202 9190 151
BIC : CMCIFR2A

Incidence financière de l'acte modificatif :

L'acte modificatif a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

Les autres clauses de l'accord-cadre restent inchangées.

E - Signature du titulaire de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Le Titulaire Initial : La Société CLAVERIE ARCHITECTURES		
Le Nouveau Titulaire : La Société DELANNE CABANTOUS ARCHITECTES URBANISTES		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Pau, le

Signature
(Signé électroniquement)

G - Notification de l'acte modificatif au titulaire de l'accord-cadre.